

Modalités

Les chercheurs souhaitant soumettre un projet sont invités dans un premier temps à prendre contact dès que possible avec le ou les coordonnateurs du thème auquel ils comptent se rattacher afin d'examiner avec eux la pertinence de leur projet. Les coordonnateurs de thèmes s'assureront du respect des conditions d'éligibilité et apposeront leur visa sur le projet définitif sans quoi le projet ne sera pas évalué.

Les chercheurs transmettront ensuite le projet définitif en version électronique au(x) coordonnateur(s) du thème et de l'axe. Ils doivent transmettre une copie à la responsable des programmes scientifiques au plus tard le **15 septembre 2022**.

Lien vers les contacts des coordonnateurs et de la responsable des programmes scientifiques : <https://www.mshparisnord.fr/contacts/contacts-des-coordonnateurs-a-la-msh-paris-nord/>

Ces projets seront évalués par le conseil scientifique de la MSH Paris Nord. Les décisions seront transmises aux porteurs de projet fin décembre 2022. Les porteurs de projet seront conviés à une réunion d'accueil fin janvier 2023 au cours de laquelle ils pourront connaître le détail des services proposés par la MSH Paris Nord.

Le soutien de la MSH Paris Nord est compté **en année civile**. Si le projet est prévu d'emblée sur deux ans (durée maximale), le porteur devra déposer obligatoirement une demande de renouvellement au terme de la première année, dans laquelle figurera un bilan scientifique de l'année écoulée, les objectifs de l'année de renouvellement et les crédits demandés.

Si le projet a été déposé initialement pour 1 an et qu'au terme de cette année une prolongation est nécessaire, il faudra soumettre un nouveau projet qui sera expertisé par le conseil scientifique.

LES AXES ET THEMES DE RECHERCHE

AXE 1 : ARTS, INDUSTRIES DE LA CULTURE, CRÉATION

Les travaux conduits au sein de cet axe portent aussi bien sur la démarche expérimentale en création artistique que sur les relations entre les industries culturelles et les arts. Il s'agit d'étudier les conflits et les articulations entre les logiques de l'industrialisation culturelle qui a besoin des arts et fait commerce de leur production, et les arts qui, tout en trouvant des débouchés dans ces circuits de la production et de la diffusion culturelle, restent régis par des pratiques étrangères à celles des industries et marchés de la culture. Il s'agit également d'explorer la création expérimentale en tant qu'activité de recherche au sein des sciences humaines et sociales et au-delà (en transversalité avec les autres sciences).

A. ENVIRONNEMENTS VIRTUELS ET CREATION

Le thème "environnements virtuels et création" reçoit des projets où la création expérimentale se développe en tant qu'activité de recherche dans un contexte interdisciplinaire associant arts, sciences et technologies numériques. On privilégiera les méthodologies de la recherche-crédation et de la recherche-action recourant aux environnements virtuels, les approches contributives ou collaboratives, notamment en relation avec le territoire. Les projets seront accueillis et pourront être exposés dans le cadre des activités de la MSH Paris Nord en partenariat avec les acteurs territoriaux. Sans exclusive, le spectacle vivant, les arts numériques et la culture du code informatique restent une priorité. Pour les années à venir, l'intelligence artificielle en arts pourra constituer une thématique de premier plan.

Les projets portant sur le thème de la symbiose pourront être accueillis en incubation à la MSH Paris Nord dans la perspective de la conférence internationale des arts électroniques [ISEA 2023](#).

B. SOCIO-ECONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Les projets présentés porteront sur les dimensions socio-économiques des domaines de l'information, des médias, de la communication et de la culture, pouvant être cernés à partir de diverses perspectives. Le thème invite à interroger les transformations qu'ont pu entraîner au sein de ces différents domaines la montée en puissance des plateformes numériques, des dispositifs algorithmiques, les discours sur la « créativité » ayant scandé leurs essors. Ces transformations pourront être observées à partir de terrains aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau international. Le thème voudrait enfin inviter à analyser ces transformations à partir non seulement de la perspective des acteurs dominants, mais également de celle et de ceux se situant à leur périphérie, qu'ils se présentent comme « indépendants », « alternatifs » ou autres.

C. APPAREILS. PRODUCTIONS ET MEDIATIONS ESTHETIQUES, TECHNIQUES ET ARTISTIQUES

Chez Jean-Louis Déotte († 2018), la notion d'« appareil » décrit différents modes de structuration de la sensibilité, de la pensée, de l'apparaître et de l'agir (projection, immersion, inscription, incarnation...), conditionnés par des dispositifs comme la perspective centrale, le musée, le cinéma, la scène

ou le numérique. Dans le prolongement de ces réflexions, le thème C accueille et soutient des réflexions sur les productions artistiques et techniques, dans la diversité de leurs modes d'apparition, de présentation et de représentation, et selon la pluralité de leurs régimes historiques. Il s'ouvre à une philosophie en dialogue avec l'histoire et la théorie des arts, des techniques et des sciences, avec les diverses formes de l'écriture et de la littérature, de la traduction et de l'interprétation, ou encore avec la science des médias. Les thèmes à l'articulation entre esthétique, technique, arts et politique et des objets technico-artistiques comme la perspective, le cinéma, le jeu vidéo, etc., sont privilégiés dans les appels à projets. Les manifestations scientifiques soutenues peuvent être conçues comme des étapes préparatoires à l'élaboration d'un numéro thématique de la revue *Appareil*.

D. CREATION, PRATIQUES, PUBLIC

Le thème fédère des projets visant à rendre compte, dans leur multiplicité, de modalités et processus propres aux pratiques performatives et spectaculaires dans les temps et les lieux les plus divers. Les projets accueillis contribuent, par la théorisation des expériences pratiques, à une meilleure connaissance des « incarnations de l'imaginaire » de groupes et/ou de communautés culturels du monde entier, y compris les expériences les plus proches, en veillant à lever les pièges de l'ethnocentrisme, à contextualiser chaque domaine, en repérant spécificités et interférences entre les cultures, en considérant les enjeux historiques, esthétiques, sociaux et politiques, ainsi que les conditions matérielles et économiques. Les projets pourront, en particulier, s'intéresser à la dimension territoriale des pratiques spectaculaires et performatives, à leur structuration et leur fonctionnement en réseaux en période de crise, aux enjeux de socialisation/désocialisation et aux aspects générationnels de la création.

AXE 2 : CORPS, SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Cet axe aborde le corps et la santé comme outils d'analyse du social. Ses thèmes de recherche explorent la scientification, la standardisation et l'administration du corps, la fin de vie, l'émotion, la cognition, la santé mentale, l'histoire des savoirs médicaux, la santé au prisme de l'espace géographique et de l'environnement et bien sûr les inégalités de santé que la crise du Covid 19 a fait apparaître de façon criante en relation avec la réalité sociale du territoire.

A. CORPS, EMOTIONS ET SENSIBILITES

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les sciences sociales sont préoccupées par la rationalisation, la scientification, la standardisation intervenues dans l'administration et le soin des corps. Parallèlement, l'intérêt renouvelé pour les émotions en sciences sociales rappelle que les faits sociaux comportent une dimension émotionnelle, qui est historiquement située et socialement déterminée. Les chercheurs peuvent donc être amenés à observer les effets de cette situation sur les acteurs sociaux confrontés à un éventail d'« organicités négatives » - corps malades, précaires, réfugiés, souffrants, vieillissants, en fin de vie, morts – avec les différentes émotions qu'elles génèrent. La dimension anthropologique et historique de ces mécanismes, révélateurs de vulnérabilités et d'inégalités, mérite l'attention. La crise sanitaire que nous traversons souligne l'importance de ces mécanismes.

B. CONSTRUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS MEDICAUX

Les lignes de recherche constitutives du thème sont : l'histoire des savoirs médicaux et des disciplines correspondantes (biologie, chimie, sciences de l'ingénieur, médecine, technologies numériques appliquées à la santé), les enjeux des nouvelles techniques de dépistage des maladies, les transferts de savoirs et de savoir-faire entre pays. Une attention particulière sera accordée aux projets portant sur la construction des savoirs médicaux sur la Covid-19 durant la pandémie ainsi que sur le rôle des médias dans la diffusion de ce savoir, deux phénomènes inédits dans l'histoire des épidémies.

C. DIRE LA SANTE MENTALE AUJOURD'HUI

Ce thème analyse la genèse et le développement contemporain des catégories pour « dire la santé mentale aujourd'hui ». Celles-ci s'inscrivent à la fois dans des pratiques, des institutions et des politiques publiques ayant à traiter ce qui est communément appelé les « troubles du lien social ». Comment circulent-elles et sont-elles utilisées au cœur de la pratique clinique quotidienne, des neurosciences, des approches classiques de la folie et des valorisations contemporaines du bonheur ?

D. SANTE : ESPACE, ENVIRONNEMENTS ET INEGALITES

Une approche interdisciplinaire du triangle « espace, environnements, inégalités » mobilise des disciplines des sciences humaines et sociales comme la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire mais également d'autres champs comme les sciences du vivant, l'épidémiologie, voire l'informatique. Le thème « *Santé : espace, environnements et inégalités* » entend susciter des recherches sur les impacts des changements environnementaux sur la santé (évolutions des écosystèmes, changements climatiques, pression sur les milieux...). Sans se limiter aux stricts déterminants environnementaux, ce thème est ouvert également aux travaux portant sur l'intégralité des déterminants de santé (y compris

sociaux et comportementaux) et à l'analyse des logiques qui sous-tendent la production des inégalités socio-spatiales de santé (position sociale, sexe, nationalité, origine, classe d'âge, handicap, territoire, réformes du système de santé). Les études portant sur l'émergence d'enjeux sanitaires spécifiques aux contextes de crise (guerres, pandémies...) seront également les bienvenues.

Ce thème entend, par ailleurs, engendrer des réflexions portant sur la création ou la mise en œuvre de dispositifs de correction des inégalités (comme la prise en charge du handicap, l'amélioration de l'accès aux soins...) et la production d'alternatives visant, par exemple, à améliorer l'équité des systèmes de santé.

AXE 3 : MONDIALISATION, RÉGULATION, INNOVATION

Cet axe a vocation à accueillir toute recherche théorique et/ou empirique portant sur les crises du capitalisme et les conditions de formation de nouvelles régularités économiques, sociales, politiques et environnementales, mais aussi les nouvelles voies pour penser leur dépassement. Dans cette perspective une attention particulière est portée à la notion de « communs » et de « biens communs » comme approche pour réinvestir et repenser l'entreprise, les services publics, ou encore l'économie sociale et solidaire et pour nourrir la réflexion sur les transitions écologiques ainsi que les questions de gouvernances mondiales. Les projets s'inscrivant dans les orientations de l'AAP 2023 (science ouverte, réseaux numériques, symbiose) seront accueillis favorablement dans l'axe 3.

A. TRANSITIONS ECOLOGIQUES

On s'intéressera dans ce thème aux transitions écologiques dans leurs différentes dimensions. Le pluriel compte : l'idée que « la » transition consisterait pour les sociétés à se rendre uniformément d'un point à un autre peut être problématisée. On cherchera à croiser approches empiriques et théoriques. Une attention sera portée à la question des temporalités, par exemple à l'enjeu de la planification des transitions. De même, il s'agira de faire varier les échelles. Si nombre d'expérimentations ont cours à l'échelle locale, leur « montée en échelle » ne va pas sans poser des problèmes. Enfin, les transitions comportent un volet « atténuation » mais également un volet « adaptation ».

B. ORGANISATIONS, MANAGEMENT ET INSTITUTIONS

Ce thème porte sur les dynamiques du capitalisme à l'échelle des organisations, des pratiques managériales et des outils de gestion. Mariant théories des organisations, approches institutionnelles, socio-techniques, sociologiques ou juridiques, ce thème examine les organisations en tant « qu'institutions », reflétant les règles dans lesquelles elles opèrent, et en tant que productrices de normes, pratiques, outils et conventions structurant les relations entre acteurs. Les projets peuvent aborder la diversité des organisations, les modes de propriété et de contrôle, le rôle des plateformes, ou les outils de gestion et d'évaluation qui accompagnent la digitalisation, la financiarisation et la mondialisation.

C. DROITS DE PROPRIETE, MARCHES ET BIENS COMMUNS

Ce thème est centré sur les effets qu'ont les systèmes de propriété sur la construction sociale des marchés et des dispositifs de coordination hors marché. Il accueille les travaux portant sur les marchés de la propriété intellectuelle, et/ou les nouvelles formes de « communs » qui sont une alternative à la propriété privée exclusive. Il s'agit d'éclairer la manière dont s'organisent et se partagent les droits de propriété, les modes de gouvernance et les « modèles économiques » qui en résultent. A cet égard l'étude des relations (tension et complémentarité) entre les notions de public et de commun constitue un thème privilégié. Une attention particulière est aussi portée à la notion de « bien commun » et de « biens communs mondiaux » à l'aune des conséquences de la pandémie de Covid 19.

D. REGULATION, MONDIALISATION, FINANCIARISATION

Les questions de la régulation, de la mondialisation et de la financiarisation sont étudiées dans le contexte du néolibéralisme et de ses crises. Sur le terrain économique, les projets s'intéressent à l'émergence, la hiérarchie et la complémentarité des règles et des institutions, ainsi qu'à l'instauration de régularités socioéconomiques. Sur le terrain du droit, les projets explorent le renouvellement de la production des normes par l'assouplissement et la déterritorialisation du droit (droit souple, compliance, éthique, droits sociaux). En économie et en droit, quelle place prennent les domaines sociaux et environnementaux face aux vulnérabilités révélées par les crises pandémiques et géopolitiques ?

E. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Ce thème s'intéresse aux modes de régulation coopératifs entre les acteurs socio-économiques et institutionnels locaux, comme l'économie sociale et solidaire (ESS) et les autres formes d'économies alternatives, et à l'émergence de « communs économiques et sociaux » à même de contribuer aux transitions écologiques, économiques et sociales. Il s'agit aussi d'interroger les capacités de résilience et les fragilités de ces modèles alternatifs, dans un contexte de crises multiformes qui mobilisent intensément les réseaux de solidarité et les circuits courts pour répondre aux besoins sur les territoires, alors même que la densité du tissu de l'ESS et la diversité des acteurs sont mises en tension par les transformations de la protection sociale et de l'action publique.

AXE 4 : PENSER LA VILLE CONTEMPORAINE

Dans quelle mesure la ville fait-elle société ? Les bouleversements et mutations des structures urbaines et sociales invitent à penser la ville contemporaine comme objet plus que jamais politique. La mondialisation et les formes de mobilités, les inégalités sociales et spatiales, les mobilisations et leurs formes inédites, sociales mais aussi générationnelles, les transformations des territoires aussi bien pérennes que temporaires, les pratiques de l'environnement, les enjeux de production et de partage de l'espace public, les opérations de patrimonialisation, invitent à questionner les processus de production de la ville. Cet axe souhaite accompagner des recherches au-delà des disciplines instituées en mesure de saisir la complexité des dynamiques en présence, des échelles spatiales et temporelles en mouvement, des pratiques d'acteurs aux statuts divers. Tous types de recherche sont bienvenus. Les projets collaboratifs associant chercheurs et acteurs de terrain dans l'analyse des situations contemporaines sont également encouragés, ainsi que des projets accompagnant la formation à la recherche par la recherche.

A. MEMOIRE ET TERRITOIRE : REPRESENTATIONS, NARRATIONS, PATRIMONIALISATIONS

Dans un contexte de mutations urbaines et d'accélération des temps sociaux, les modes de mise en mémoire permettent de comprendre les logiques de production, d'interprétation et de contestation des espaces habités. L'articulation entre mémoire et territoire saisit les processus, les acteurs, les enjeux et les effets d'héritage. La formation des mémoires collectives et individuelles interroge la fabrique des identités et des légitimités, met en perspective les attachements aux lieux comme les valeurs promues ou déqualifiées.

Quatre entrées sont proposées : lieux, acteurs, événements et récits. Les lieux (1) sont à la fois sujets, objets, catalyseurs de mobilisations, dans les discours des différents « faiseurs de ville », habitants inclus : lieux de vie, de travail, de passage. Ils interrogent l'urbanité des centres et des marges. Les acteurs (2), « entrepreneurs de mémoires » individuels et collectifs, portent des représentations sous des formes diverses (artistique, littéraire, muséographique, archivistique, cinématographique, etc.), faisant émerger des usages sociaux nouveaux ou renouvelés. Les événements fondateurs (3) mobilisent le temps long des cycles mémoriels. Les conditions de l'accès au « conservatoire de l'espace » et à la sphère publique peuvent être éclairées. Enfin (4), les récits et les discours, constituent des modes d'inscription de soi et des autres. Peuvent être étudiés : les rhétoriques et leurs effets, par exemple celle des « re » à l'œuvre dans les politiques et projets visant à « réenchanter la ville », la « reconquérir » ; les énoncés, les figures spatiales et les imaginaires produits ou mobilisés ; les positions d'énonciation des acteurs, témoins...

B. CITOYENNETES DANS LA VILLE

L'urbain mondialisé et la reconfiguration des relations entre citoyen.ne.s et institutions sont au cœur des questionnements de ce thème qui tient compte de la multiplicité des positions, des acteurs et de la diversification des flux financiers, commerciaux, informationnels, socio-culturels et migratoires. À ce titre, villes, aires urbaines et métropoles sont le laboratoire privilégié des transformations des modes de gouvernement et de leurs contradictions : crise de la représentation, mais recrudescence d'expérimentations citoyennes ; disqualification des marges urbaines et des quartiers populaires ; ren-

forcement de la centralisation par les projets métropolitains ; circulation des savoirs et recherches actions participatives ; innovations sociales notamment à l'échelle du quartier ou de la ville, à l'intersection de différents enjeux écologiques, ethno-raciaux, de genre, d'inégalités sociales, etc.

Trois dimensions centrales seront explorées de façon privilégiée :

- Les inégalités et discriminations socio-spatiales, et plus largement de genre, raciales, etc., leurs mesures, leurs interactions et leurs incidences sur la fabrique de la ville.
- Les mobilisations dans la ville, qu'elles émanent de collectifs, d'associations, d'alliances avec des professionnel.le.s et/ou des chercheur.es, leurs formes et relations aux institutions, leurs modalités de création et de circulation de savoirs
- La régulation institutionnelle des mobilisations et les fabriques politiques de la citoyenneté urbaine : soutien et/ou répression des associations et collectifs, dispositifs de démocratie participative, etc.

Toutes les échelles et localisations de recherche sont possibles du moment qu'elles nourrissent la réflexion sur le rôle des territoires dans la fabrication des phénomènes sociaux et politiques.

C. LOGEMENT ET HABITAT : CRISE ET RECONFIGURATION

Nous vivons un moment de reconfiguration des parcs résidentiels et des modes d'habiter aux différentes échelles de production de la ville. Les discours sur la « crise du logement » ont des conséquences sur la politique de l'habitat mais aussi sur la recherche de « solutions alternatives ». Les visions du futur et les usages de la notion de progrès se télescopent.

Les approches pourront se distinguer selon :

- les types de produits : logement social, logement de luxe, logement insalubre ;
- les situations sociales : habitat vulnérable, situation de résistances ou de résilience ;
- les processus inscrits dans des temporalités de « renouveau » : réhabilitation, rénovation, gentrification, paupérisation ;
- les acteurs, notamment les secteurs les plus hybrides entre privé/public, institutionnel ou non ;
- Les mots d'ordre politiques, les récits performatifs et les valeurs mobilisées : proximité, réversibilité... ;
- les formes d'encastrement et de renouvellement des formes d'habitat, des plus institutionnelles aux plus « innovantes » et « affranchies » ;
- les conséquences des événements comme le confinement lié à la récente pandémie ;
- l'imbrication entre les savoirs experts et les discours savants et le développement de nouveaux récits (écologie, nouvelles technologies ...).

Des approches internationales comparatives sur les reconfigurations de l'habitat sont bienvenues.

D. VILLE DURABLE : APPROCHES CRITIQUES

Slogan de l'action publique la « ville durable » renouvelle en profondeur la façon de concevoir la ville autant que les politiques la concernant. Deux sous-thèmes seront particulièrement privilégiés dans l'appel à projet cette année. Le premier concernera les liens entre ville durable et ville néolibérale, tandis que le second portera sur la ville durable aux Suds.

- Ville durable, ville néolibérale ?

On entend interroger ici les liens entre la ville durable et la ville néolibérale en questionnant notamment son rapport aux logiques d'accumulation. Doit-on considérer la ville durable comme étant porteuse d'une remise en cause d'un ordre marchand, en imposant des limites à la croissance et en fédérant les contestations habitantes, ou au contraire, reconnaître dans la durabilité les signes d'une affinité avec le néolibéralisme urbain et les conduites entrepreneuriales ?

On pourra interroger par exemple le lien entre urbanisme négocié et transfert de pouvoirs aux acteurs privés ; requalification des espaces publics et fabrique de la valeur et des rentes ; densification et agendas de croissance ... On pourra questionner aussi les liens entre durabilité et politiques urbaines entrepreneuriales (attraction des start-up innovantes ou des habitants les plus conformes à ce nouvel éthos...), ou encore les effets sociaux de politiques instruites au nom d'impératifs environnementaux (inégalités face à la mobilité ou à l'accès au logement...).

- Villes durables aux Suds

Comment le thème de la durabilité permet-il de repenser les cadres de l'action publique à des fins de justice sociale et environnementale dans les villes des suds ? On pourra par exemple instruire cette question par le prisme de l'agriculture. Comment l'activité agricole peut-elle constituer un levier pour repenser l'aménagement des villes, des centres aux périphéries, en répondant aux objectifs d'adaptation au changement climatique, de fourniture de denrées alimentaires peu chères, d'inclusion économique des populations, et de production de paysages « de qualité » ? Pouvant aboutir à des réflexions multiples, le thème de la durabilité dans les villes des suds ne saurait se priver d'intégrer des éléments d'analyse critiques. Le développement durable n'y est-il pas le prétexte à un repositionnement des pouvoirs publics, visant, entre autres, à capter de nouvelles rentes ? N'y est-il pas aussi et surtout envisagé comme « produit marketing » et le support de politiques d'attractivité ?